



## **Psychologues : Il est temps de réagir.**

### **Le gouvernement s'attaque à notre statut.**

Dans le cadre du vaste chantier de démolition des services publics : territoriaux, santé, médico-sociaux, justice, enseignement, ..., notre profession subit des attaques qui s'intensifient avec :

Une précarisation des postes de psychologues tout aussi préoccupante dans la fonction publique territoriale que dans la fonction publique hospitalière, tant au niveau du recrutement sur des CDD que sur des temps partiels imposés entre autre,

Une non-reconnaissance de notre niveau de formation et de qualification,  
Un régime indemnitaire parmi les plus faibles de tous les professionnels de BAC +5,

Des psychologues territoriaux se retrouvent classés parmi la catégorie des techniciens pour l'attribution d'un régime indemnitaire plus favorable (ex : Conseil Général du Bas Rhin),

La généralisation de l'attribution d'un régime indemnitaire variable lié à la performance,

La non-reconnaissance du temps Formation Information et Recherche, primordial dans notre profession,

Des procédures d'évaluation incompatibles avec la spécificité de notre métier

La formation universitaire soumise au dictat de référentiels de compétences pour produire des professionnels normés,

Une attaque de notre pratique avec le Décret du 20 mai 2010, relatif au titre de psychothérapeute, qui nie notre formation en psychopathologie et une partie de notre exercice (cf. tract 8 juin 2010),

Une attaque du statut dans la Fonction Publique Hospitalière avec la circulaire du 4 mai 2010, qui institue une discrimination à l'égard des collègues contractuels en leur refusant l'attribution du temps FIR, le but étant à terme la suppression définitive de la fonction FIR pour tous,

Dans l'éducation nationale : la destruction des RASED, qui permettait une prévention pour l'enfance,

A l'AFPA, la mutation arbitraire de tous les psychologues vers le Pôle Emploi...

A la PJJ, multiplication des compléments de services sur plusieurs lieux et remise en cause de la présence des psychos dans les mesures d'investigation.

A travers ces attaques de notre profession, c'est la remise en cause de notre métier de psychologue mais aussi de la dimension humaine qui est visée dans notre société.

Ces attaques sont le fruit d'une politique qui considère l'être humain comme une ressource au service des entreprises. Il s'agit d'une politique normative et sécuritaire visant à établir une dictature du secteur marchand en détruisant les valeurs du service public tel que l'intérêt général, l'égalité de traitement des usagers et la gratuité sur tout le territoire national pour le remplacer par une rémunération des actes dans le cadre de conventions, de délégation de services publics auprès de sociétés à but lucratif.

Tous les psychologues du public et du privé, ont besoin d'un statut stable avec la prise en compte du temps FIR, des revenus décents prenant en compte leur qualification, afin de répondre au mieux aux demandes de la population et de l'ensemble des acteurs de la prise en charge sanitaire, sociale et scolaire.

Nous ne devons pas laisser le gouvernement définir nos conditions de travail au détriment de notre métier !

Plusieurs démarches unitaires syndicales et associatives (rencontres auprès du ministère, recours au Conseil d'Etat en cours d'instruction) ont mobilisé la profession mais sans réponse à nos revendications, il nous faut donc organiser une pression plus forte.

## **MOBILISONS NOUS.**

**Nous appelons à une journée de grève,  
avec une action nationale le 28 janvier  
2011**

**Rassemblement prévu devant le Ministère  
de la Santé  
à 14H00, 14 avenue Duquesne, à Paris.**

La CGT remettra, ce jour-là, les pétitions « psychothérapeute et FIR » signées par l'ensemble de la profession

Un préavis de grève national est déposé par les fédérations CGT de la Fonction Publique Territoriale, de la Santé et de l'Etat...